



Paris, le 8 juillet 2025

Jules NYSSSEN est reconduit à la présidence du Syndicat des énergies renouvelables

Réunis en Assemblée Générale ce mardi 8 juillet 2025, les 499 adhérents du Syndicat des énergies renouvelables (SER) ont renouvelé leur confiance à Jules NYSSSEN, reconduit à la présidence pour un nouveau mandat de trois ans, témoignant ainsi du large soutien des acteurs de la filière à la trajectoire engagée depuis 2022. Les postes de 15 administrateurs ont également été renouvelés.

Le nouveau mandat de Jules NYSSSEN s'ouvre avec une équipe de gouvernance renouvelée à travers l'élection de 15 administrateurs mobilisés pour renforcer l'action collective du SER à l'échelle nationale et européenne. Les présidents des commissions de filières, également administrateurs, seront, quant à eux, élus entre septembre et octobre prochains. A noter que le SER crée deux nouvelles commissions stratégiques : l'une sur les territoires et l'autre sur les flexibilités. La première vise à donner plus de visibilité aux enjeux territoriaux (notamment en vue de la territorialisation de la PPE prévue en 2026) ainsi qu'à créer un espace de rencontre entre acteurs publics locaux et développeurs. La seconde permettra au SER de développer une analyse globale de la flexibilité du système énergétique intégrant l'apport des filières non électriques, exploitant ainsi pleinement son statut de syndicat représentatif de l'ensemble des filières ENR.

Trois ans pour agir sur tous les fronts

Cette réélection intervient à un moment décisif, alors que les filières des énergies renouvelables sont appelées à jouer un rôle structurant dans l'atteinte des objectifs climatiques et dans la souveraineté énergétique de la France.

A l'issue de sa réélection, Jules NYSSSEN a déclaré : *« C'est un grand honneur pour moi de poursuivre ce mandat à la tête du SER aux côtés de 15 administrateurs dont je salue l'élection. Je remercie les 27 candidats qui par leur nombre et la qualité de leurs propositions témoignent de la vitalité de notre syndicat. Je remercie très sincèrement les adhérents pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en mesurant pleinement la responsabilité qui m'est confiée dans un moment où la transition énergétique est à la croisée des chemins. Plus que jamais, le SER devra faire entendre la voix des filières, défendre la cohérence des politiques énergétiques et accélérer le déploiement des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire. J'attacherai une importance particulière à ce que l'on puisse sortir du débat stérile opposant le solaire et l'éolien au nucléaire, car ce débat entretenu par certains avec beaucoup de violence contre les ENR bloque notre potentiel et masque la réalité des enjeux de la décarbonation qui implique l'ensemble du système énergétique et pas seulement l'électricité. »*

Le nouveau Conseil d'Administration du SER prendra ses fonctions à compter du 25 octobre 2025. Les 15 administrateurs élus ce jour seront rejoints par les président(e)s de Commissions filières élu(e)s à l'automne :

Les 15 administrateurs élus par l'Assemblée générale du Syndicat des énergies renouvelables du mardi 8 juillet, sont :

- ▶ **BORIE-BANCEL Laurence** (CNR)
- ▶ **CHAKHTOURA Yara** (Siemens Energy et Siemens Gamesa France)
- ▶ **CLAIR Chloé** (SUN'R – EIFFAGE Concessions)
- ▶ **COIRIER Frédéric** (POUJOLAT)
- ▶ **DALL'AVA Jean-Christophe** (BORALEX)
- ▶ **DELAMARRE Christine** (UNIFERGIE / Crédit Agricole Transitions Energies)
- ▶ **DEMONTBEL Marin** (TOTALEnergies)



- ▶ **ELFASSI Paul** (BCTG Avocats)
- ▶ **FONIO Joseph** (RWE)
- ▶ **GENTILE LATINO Carlotta** (EDF Power Solutions)
- ▶ **HAAS Benjamin** (ENGIE)
- ▶ **JOUANNO Chantal** (Accenture)
- ▶ **MATHON Damien** (IBERDROLA)
- ▶ **PILLOT Laurent** (VOLTALIA)
- ▶ **SIVY Corentin** (Q Energy France)

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr [**in**](#) [Syndicat des énergies renouvelables](#)

